



Edouard Philippe est un Pro...

Pro-nucléaire, Pro-abolition des 35 heures, Pro-Loi Macron, Pro-retraite à 67 ans, Pro-suppression cotisations sociales, Pro-destruction Sécu.....

Comme Pro, il y a aussi Emmanuel qui va augmenter la CGS des retraités

On vous PROpose de PROtester

le 8 juin 2017 - 11H30 Bas de la Canebière

L'EDITO : Haro sur les retraité-e-s

Le jeune président, élu pourtant avec l'apport très majoritaire des retraités et des personnes âgées, doit

considérer qu'il s'agit là de personnes acquises à son programme. Au point qu'il est bien résolu à leur faire payer le prix des réformes qu'il veut engager. C'est ainsi qu'il envisage dans son programme une augmentation générale de 1,70 point du taux de la CSG. C'est plus de 20 milliards qui seront ainsi prélevés sur le pouvoir d'achat des retraités et ce à partir de 1 200 € de revenus mensuels, considérés par les économistes du président comme des retraités suffisamment aisés, alors que leurs pensions sont quasiment gelées depuis 4 ans, leurs retraites complémentaires bloquées et qu'ils ont perdu 20 % de leur pouvoir d'achat en 20 ans.

L'exonération de la taxe d'habitation

Elle serait appliquée à 18 millions de ménages. Démagogique, cette exonération risque cependant de se retourner contre ses bénéficiaires. Le manque à gagner pour les communes serait compensé par une augmentation de la dotation de l'État, plus de 10 milliards par an. Et c'est là que l'on peut nourrir quelque inquiétude, car l'Etat pourra prétexter d'une difficulté financière pour réduire cette dotation ou augmenter la fiscalité

nationale. Il reprendrait d'une main ce qu'il a cédé de l'autre.

Les pensions dans les fonds de pensions

Ajoutons à cela que le président nouveau veut rediriger les provisions des régimes de retraites à hauteur de 15 à 20 milliards d'euros vers l'investissement en entreprise, via des fonds de pension. Quand on sait à quel point les fonds de pensions sont peu contrôlés et que l'on connaît leur propension à spéculer de façon hasardeuse, on peut craindre que ces fonds négligent l'investissement et mettent en péril le financement des retraites.

SPECULER SUR LA MISERE D'UN PEUPLE PEUT COÛTER CHER

La Banque Postale vient d'écopier d'une amende de 5 millions d'euros pour un défaut d'information sur un placement* qui s'est effondré pendant la crise et lui a fait perdre 110 millions d'euros mais aussi a fait perdre 18,6 M€ à ses clients.*



- Ce placement s'est fait nottamment sur ...l a dette grecque !

• Les victimes ne seront pas indemnisées par cette amende. Si elles veulent obtenir réparation, elles devront aller devant les tribunaux.»

Super Post' Hier



COMPTE-RENDU d'AUDIENCE du 24 MAI 2017 : SECTION DES RETRAITES CGT / DNAS

Nous étions une trentaine selon la police... et le même nombre selon la CGT (ce qui est rare) devant La Direction de La Poste. Nombreux d'autres camarades nous ayant fait part de leur impossibilité d'être présents (maladies) ou absences dues aux Vacances. Ah ces retraités, pas tous gardiens des petits enfants – 3^{ème} cause d'absence.

Participants à l'audience

Pour La Poste : Mr Passeron et son adjoint.

Pour la CGT : Jean Claude Mery, Jocelyn Jauffret, Edmond Aventiny, Pascal Rosette (syndicat départemental) et Jean Paul Castaing.

Après lecture de notre déclaration préalable (Voir page 3), Mr Passeron nous a répondu que pour

La Poste, juridiquement parlant, il n'y avait plus aucun lien entre un retraité fonctionnaire et La Poste.

Seules les associations (ANR, Don du sang, APCLD, etc) en lien avec elle, recevaient des financements.

Pour les problèmes de logements, il vaut mieux en faire la demande (logement social) avant départ à la retraite.

Seules les assistantes sociales, ayant un budget DNAS, peuvent être mises en contact avec les retraité(e)s ayant des problèmes. Leur rayonnement est géographique et par branche (courrier, Enseigne, etc), Si problème contacter le syndicat qui pourra vous mettre en contact sinon voir sur Le Portail Malin (Nom d'utilisateur l: *offre* Mot de passe : *sociale*).

La cour des comptes ayant jugé que les aides doivent profiter exclusivement aux salarié(e)s de l'entreprise et non pas aux dépenses de structure. Des audits seront menées dans chaque, association, pour les aider à mieux gérer.

Certaines demandes (départementales) peuvent aboutir comme l'égalité de tarif d'achats de billets de cinéma entre actifs et retraité(e)s.

Les postier(e)s retraité(e)s auront un tarif préférentiel sur l'accompagnement de parents âgés, le nouveau service de La Poste. Le rôle social du facteur étant ainsi reconnu mais commercialement et moyennant finance.

Nous avons souhaité que des plaques commémoratives soient placées dans le « Village La Poste », cela peut être pris en compte via l'institut d'histoire sociale de la CGT et comité histoire de La Poste.

Dans ce « village » qui sera une vitrine de La Poste d'aujourd'hui, aucune association ne sera présente.

Ni La Poste, ni l'ensemble des syndicats ne souhaitent un passage du social vers un CE. Pour la CGT seul les moyens financiers comptent et pour cela seule notre détermination peut les faire avancer.

Nos revendications remonteront au niveau national.

Nationalement notre fédé porte les mêmes revendications auprès du siège de La Poste et dans les départements des actions comme la nôtre ont aussi lieu.

**SEULE LA MOBILISATION ET LA LUTTE PERMETTENT DES AVANCEES SOCIALES...
IL EN EST DE MÊME POUR LES RETRAITE(e)S**

Seule la mobilisation et notre opiniâtreté peuvent faire bouger les lignes.

Le combat syndical est un combat de longue haleine ou d'avancées rapides en fonction du rapport de force. Il ne s'agit que de nous pour le faire aboutir.

Il ne faut pas désarmer, encore moins aujourd'hui avec ce que promet notre nouveau président et son gouvernement libéral.



➤ **L'Argent et la Mobilisation : nerfs d'une Fête réussie !**

➤ **La vente du Bon de soutien (2€) est une démarche militante : proposez-le autour de vous : famille, amis, anciens syndiqués...**

➤ **Pensez à régler vos vignettes au Syndicat à l'ordre de CGT-USR 13**

➤ **Je commande également mon REPAS 12€**

Fonction publique :



Nouvelle avancée pour les victimes de l'amiante

Annick Girardin, ministre de la Fonction publique, se félicite de la publication aujourd'hui - 30/03/2017- du décret qui **instaure une cessation anticipée d'activité pour les fonctionnaires et agents publics** des trois versants de la fonction publique qui ont contracté une maladie professionnelle du fait d'une exposition à **l'amiante**.

Ce décret permet d'étendre au secteur public un dispositif qui existe déjà pour les salariés du secteur privé.

Les fonctionnaires et agents publics concernés pourront désormais, dès l'âge de 50 ans, cesser leur activité professionnelle et percevoir un revenu de remplacement (65% de la rémunération brute observée sur les douze derniers mois) jusqu'à l'âge de leur retraite effective.

Peut être passé sous silence, mais bon à savoir d'autant plus que certains bureaux de poste sont concernés dans les B du R.

AUDIENCE CGT/ DNAS du 24 mai : **DECLARATION PREALABLE**

Mr Passeron

Comme nous vous l'avons écrit dans notre demande d'audience, nous considérons que La Poste abandonne ces employés dès qu'ils partent à la retraite, et ce n'est pas la publication de fin d'année qui peut nous faire changer d'avis bien au contraire.

Nous estimons que La Poste est responsable du niveau de nos pensions et de notre état de santé de par nos salaires et nos conditions de travail en activité .

A ce propos sur les conditions de travail, je pense que vous êtes au courant que depuis le 30 mars de cette année, le décret a été signé sur le dispositif de départ anticipé pour les fonctionnaires soumis à une exposition à l'amiante, et cela concerne quelques bureaux dans les Bouches du Rhône notamment Marseille RP.

J'ai téléphoné cette semaine à tous les retraité(e)s CGT de LP, et je peux vous dire que nombre d'entre eux sont dans des situations sanitaires plutôt mal en point, beaucoup chez les facteurs, notamment des problèmes articulaires et musculo squelettiques. Il faudra bien un jour que LP le prenne en compte même lorsque cela survient à la retraite.

Malheureusement les conditions travail des actifs malgré la modernisation avec les caddies, la motorisation, ne s'améliorent pas, à l'enseigne idem. Les congés de maladie le démontrent, problèmes physiques et burn out.

le nombre d'agents qui demande un TPAS prouve bien que la vie à la Poste n'est pas une sinécure, agents et

cadres compris. Et pourtant 70% du salaire net croyez moi c'est pas facile pour vivre.

Il faut parfois du temps pour que les choses évoluent, cela arrive trop tardivement et c'est toujours dommage pour ceux qui n'ont pas pu en profiter.

A ma demande vous avez répondu que ce que nous réclamions ne dépendait pas de vous mais du niveau national, nous vous remercions malgré cela de nous recevoir.

Pourtant nous pensons que nous pourrions s'avancer sur quelques points.

Nos revendications ne sont pas obligatoirement dans un ordre prioritaire car d'évidence la première de nos revendications est bien sur l'augmentation de nos pensions qui n'ont plus bougées depuis 2012, qui ont même diminué depuis le prélèvement de la CASA et augmentation de la CSG pour certains.

Notre PA ne permet plus à certains retraités de vivre correctement d'un autre côté, LP fait d'énormes bénéfices en diminuant la masse salariale par la diminution des effectifs et la vente d'une partie de notre patrimoine, nous avons contribué à la richesse de l'entreprise LP et nous en sommes exclus

Si vous le voulez bien nous allons vous énumérer nos revendications dans l'ordre que nous les avons établi.

On peut commencer si vous ne voyez rien à dire. ...



L'impôt et l'infortune !

Macron va supprimer l'impôt sur la fortune des riches.

Elle sera remplacée par la CSG : l'impôt sur l'infortune des pauvres.

Voilà une manne toute trouvée pour le gouvernement, si seulement il se donnait la peine de faire appliquer les lois : selon une lanceuse d'alerte, qui vient de gagner contre une grande surface des B d R, les hypermarchés doivent à l'Etat 418 milliards d'euros pour la seule région PACA !

Vie nouvelle

MAINTENANT EN VENTE CHEZ LES DISTRIBUTEURS DE PRESSES

Confiance
MON
"PROGRES
SOCIAL"
est
EN
Marché!

LES
LIVRES
PLANS
LES
POSTES

Reclamez ce numéro à votre responsable de Section ou à
USR CGT 13
Salle 40
23Bd Charles Nedélec
13003 Marseille
Tel: 04.91.50.48.07

C'est tout ça !

8 - 17 notre dossier
LES RETRAITÉS N'AVALERONT PAS DE COULEUVRES

● 1322 euros, un privilège ? ● l'action est toujours au programme ● Un tour de France réussi ● Bernard Thibault: « ne laissons pas les affaires du monde aux mains du monde des affaires. »

Actualités Evènement
International Société
Magazine Pratique

Reclassés : fin des négociations.

C'est à Orange mais ça n'augure rien de bon pour La Poste !

En septembre 2016, Orange ouvrait une première séance de négociations. Les deux petites séances d'échanges entre la direction d'Orange et les organisations syndicales auront été rapides et infructueuses. Le terme "échanges"

est même trop fort pour caractériser cette négociation : la direction d'Orange s'est dans un premier temps contentée d'écouter les revendications, cantonnée dans un deuxième temps à marteler que ce personnel n'a jamais subi une quelconque discrimination. Elle a ensuite proposé hors séance un document pompeusement intitulé "accord" alors qu'il n'a pas été possible d'en débattre. Enfin après avoir gelé les discussions et au terme de rencontres bilatérales, elle a proposé une mini-disposition concernant à peine 10% des reclassés-es (Il leur faudra cependant, pour prétendre à cette pseudo promotion ... intégrer le grade de classification. Du pur délire !), puis stoppé purement et simplement la négociation.

**La CGT demande toujours la réparation du préjudice subi :
*on ne lâchera pas !***

IMPORTANT : il est annoncé une action nationale pour le 22 juin sans autre précision pour l'instant ! En prévision d'une retombée locale et pour pouvoir y participer en tant que Retraités notre Heure Mensuelle est repoussée au 29 juin !



ORDRE du JOUR

*Ça sent les vacances mais ... faut mettre en place notre Comité de Surveillance : c'est en été qu'arrivent les mauvais coups.

*Pour réussir Fabrégoules 2017, suivons la diffusion de la Vignette !